

Ce glossaire n'est pas autorisé aux examens et concours de l'enseignement hôtelier.

GLOSSAIRE DES NOTIONS MODIFIÉES DANS LE PCG

Actif

Un actif est un élément identifiable du patrimoine de l'entreprise ayant une valeur positive pour l'entité, c'est à dire, un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés dont elle attend des avantages économiques futurs. C'est une définition comptable du patrimoine. Le critère de propriété n'est pas essentiel.

Actif amortissable

Un actif amortissable est un actif dont l'usage attendu par l'entité est limité dans le temps. L'utilisation se mesure par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Elle peut être déterminable en termes d'unités de temps ou d'autres unités d'œuvre lorsque ces dernières reflètent plus correctement le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Amortissement

L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation. La définition est plus économique et moins patrimoniale.

Avantage économique futur

L'avantage économique futur représentatif d'un actif est le potentiel qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Composants

La méthode des composants consiste à ventiler comptablement une immobilisation corporelle en fonction des différents éléments principaux qui la composent et qui ont une utilisation différente de l'immobilisation principale ; on parle alors de composants. Un composant doit être significatif quant à son montant.

Il existe deux natures de composants pour une immobilisation corporelle :

- les composants de première catégorie = éléments destinés à être remplacés à intervalles réguliers,
- les composants de deuxième catégorie = éléments correspondant aux dépenses de gros entretien ou de grandes révisions faisant l'objet de programmes pluriannuels de remplacement.

Dépréciation d'actif

La dépréciation d'un actif est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La dépréciation (valeur nette comptable - valeur actuelle) doit être comptabilisée si l'actif immobilisé continue d'être utilisé.

Dette

Une dette est un passif certain dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise.

Durée d'utilisation

La durée d'amortissement des immobilisations est désormais déterminée par la consommation des avantages économiques attendus de l'immobilisation. En pratique, ces durées devraient être, dans la plupart des cas, plus longues.

Entité

C'est le nom donné dans le nouveau PCG aux personnes physiques ou morales qui doivent appliquer les dispositions du PCG. Le terme « entité » remplace le terme entreprise du PCG 1982.

Passif

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité c'est à dire :

- une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers,

- dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers,
- sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Plan d'amortissement

Le plan d'amortissement est la traduction comptable de la répartition de la valeur amortissable d'un actif selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable de toute immobilisation amortissable.

Provision pour grosses réparations

Les programmes pluriannuels de grosses réparations peuvent être analysés en deux catégories :

- les dépenses qui ont pour objet de modifier des installations ou de prolonger leur durée de vie ou de remplacer tout ou partie des immobilisations existantes ne peuvent être anticipées par le biais de provisions ==> elles sont des composants amortissables,
- les dépenses d'entretien qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie au delà de celle prévue initialement ==> elles peuvent être au choix constatées par le biais de provision pour grosses réparations ou être activées en tant que composant de 2^{ème} catégorie.

Provision

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Elle répond à la définition générale des passifs. Les provisions ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture.

Stock

Un stock est un actif détenu :

- pour être vendu dans le cours normal de l'activité,
- ou en cours de production pour une telle vente,
- ou destiné à être consommé dans le processus de production ou de prestation de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Valeur actuelle

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur d'usage,
- et la valeur vénale.

Valeur amortissable

La valeur amortissable d'un actif est sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle d'un actif n'est prise en compte pour la détermination d'un montant amortissable que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable (mesurable = possibilité de déterminer de manière fiable dès l'origine la valeur de revente sur le marché du bien en fin de période d'utilisation).

Valeur d'usage

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est calculée à partir des estimations des avantages économiques futurs attendus = somme des flux nets de trésorerie attendus.

Valeur nette comptable

La valeur nette comptable d'un actif est sa valeur brute diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations relatifs à cet actif.

Valeur résiduelle

C'est le montant net des coûts de sortie attendus (coûts internes ou externes permettant de mettre l'actif en état d'être vendu), qu'une entité obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché en fin d'utilisation.

Valeur vénale

C'est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.